



La Défense, le 21 janvier 2010

UNE OCCASION MANQUEE

Echec de la négociation salariale 2010

La Direction vous a communiqué les éléments de sa politique salariale pour 2010.

Nos efforts pour parvenir à un consensus dans l'entreprise viennent de partir en fumée.

Nous, les trois syndicats de Technip, remercions tout le Personnel d'avoir témoigné son soutien à la « pétition pour une politique salariale motivante »:

- 158 signatures à Lyon Gerland
- 88 signatures à Vaulx en Velin
- 687 signatures à Paris la Défense

Soit 933 signatures du Personnel présent dans les établissements.

Fort de votre soutien, l'Intersyndicale avait remis à la Direction la lettre suivante le 18 janvier 2010 :

« *M.Halliot*

Vice Président des Relations Humaines Région A

Les organisations syndicales de Technip France arrivent aux positions communes suivantes :

▪ *Pour les TAM :*

1% en augmentation générale avec un plancher de 25 euros

1,5% en augmentation individuelle

▪ *Pour les cadres non annualisés, et annualisés*

2,5% en augmentation individuelle

▪ *Pour le comité jeunes cadres et techniciens*

5% en augmentation individuelle

Avec une prime complémentaire à l'intéressement de 1,75%

Nous avons bien noté que, dans le cadre d'un accord, vous étiez prêt à prendre les mesures d'accompagnement salariales habituelles (Couverture pour 90% des cadres de l'AI, revalorisation de la grille salariale, recours, etc.)

Sur ces bases, les 3 organisations syndicales de l'Entreprise sont prêtes à engager leur signature.

Dans l'attente de votre réponse. »

L'Intersyndicale s'est heurtée à une fin de non recevoir, la Direction a simplement répondu

« **NON** » !!!!!!!!!!!!!

Ce refus n'est pas à la mesure de la qualité et de la modération de l'offre faite par les Organisations Syndicales.

DOMMAGE !

LES TROIS SYNDICATS NE SIGNERONT PAS D'ACCORD POUR 2010